

Directeur

Ses missions

Un directeur est titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Infirmier, de Puériculteur ou d'Educateur de Jeunes Enfants dans la limite fixée par la loi (décret n°2007-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants réformant le décret d'Août 2000).

Le directeur de crèche est garant(e) de la qualité d'accueil des enfants et de leurs familles.

Il est le représentant officiel de son équipe et représente l'identité de sa structure devant les différents intervenants extérieurs et autres acteurs partenaires financiers ou paritaires. Il est garant de l'image de l'établissement.

Le directeur, inscrit au cœur du projet de l'établissement le bien-être physique et psychoaffectif de l'enfant. Sa mission est de réaliser cet objectif avec le concours de son équipe qu'il accompagne en ce sens grâce à différentes actions qu'il(elle) met en place. Pour cela le directeur de crèche élabore/rédige le projet éducatif et pédagogique avec la contribution des autres membres de son équipe. Outre cette mission principale, le directeur de crèche gère les différents besoins de la crèche sur le plan administratif et logistique afin de piloter l'activité de sa structure.

Ses tâches au quotidien

- Garantir la qualité d'accueil des enfants et de leur famille et effectuer un temps de présence régulier auprès des enfants
- Mettre en place un planning d'accueil respectant le taux d'encadrement défini dans le décret en vigueur
- Assurer la gestion des ressources humaines et du management de l'équipe. Recruter, animer, former et évaluer
- Garantir la bonne gestion de la structure tant au niveau de l'administratif que de ses ressources financières si elle est indépendante
- Construire des partenariats avec des organismes paritaires liés à son secteur d'activité
- Etre garant d'une parentalité active avec les professionnels et les parents de l'enfant
- Organiser et animer des réunions de travail régulières
- Définir et attribuer des fiches de fonction pour contrôler le bon périmètre d'intervention de chacun dans sa mission
- Ecrire, avec la collaboration d'un professionnel de santé, des protocoles d'hygiène et de sécurité et contrôler leur bonne application
- Gérer l'approvisionnement des stocks de produits nécessaires au fonctionnement de la crèche
- Déclarer aux organismes de santé ou spécialisés des cas d'enfants ayant fait l'objet d'une observation nécessitant leur prise en charge en coordination avec les parents
- Assurer un suivi individuel des enfants (éducatif, somatique, affectif, psychomoteur, ...)
- Etre garant des pratiques bienveillantes de l'équipe professionnelle

Les savoirs-être et les savoir-faire d'un directeur recherchés par l'équipe Mila :

Fiabilité et confiance, la prise de décision, le sens de l'écoute, la communication, le dynamisme, l'organisation et la rigueur, l'observation et l'analyse, la maîtrise des outils informatiques et la diplomatie.